



CHAPITRE 3 : ENJEUX ET ORIENTATIONS

DU BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
DU FLEUVE SAINT-JEAN

D'une façon générale, les 4 grands enjeux concernant l'eau au sein du bassin versant du fleuve Saint-Jean sont les suivants :

- Enjeu A : Une eau brute de **qualité** optimale
- Enjeu B : Une eau en **quantité** suffisante
- Enjeu C : Des **écosystèmes** aquatiques et riverains intègres
- Enjeu D : Une pratique des **usages** sécuritaire, accessible et durable

L'enjeu de la « culturalité » existe également au sein du bassin versant du fleuve Saint-Jean. L'expression « culturalité » n'existe pas dans le dictionnaire. Elle a été créée pour rassembler sous un seul terme tous les enjeux qui touchent aux valeurs, aux croyances et à la culture au sein des communautés. Il n'y aura donc pas d'action spécifique qui va toucher uniquement cet enjeu. Cependant, on le retrouve plus au moins à travers les différentes problématiques.

La formulation des orientations consiste quant à elle à déterminer grâce à un verbe la direction que l'on veut suivre pour chaque problématique. Lorsque les problématiques sont observées au sein du bassin versant mais encore à un stade peu avancé ou localisé, il est encore possible d'éviter l'aggravation du problème, d'assurer un usage ou encore de prévenir les risques. En revanche, lorsque le problème est généralisé à l'ensemble du bassin versant ou que son stade est relativement avancé, il est plus réaliste de vouloir le ralentir, le freiner, le limiter, contrôler ou le réduire. Enfin, si la situation n'est pas claire concernant un problème, il va être nécessaire de le documenter. Le Tableau 63 représente le cheminement entre les problématiques mises en évidence dans le diagnostic et la formulation des orientations correspondantes.

Aux regards du diagnostic, ces orientations ont été hiérarchisées par les membres du conseil d'administration ainsi qu'avec les participants à l'Observatoire de l'eau lors de la dernière rencontre du 17 mars 2014.

Tableau 63. Cheminement entre les problématiques et la formulation des orientations correspondantes.

Problématiques	Le problème existe-t-il	Le problème est-il local ou général	Avancement du problème	Orientations générales
Contamination des eaux de surface	Oui	Local	++	Éviter la contamination chimique et bactériologique des eaux de surface
Érosion d'origine anthropique des sols	Oui	Général	+++	Diminuer l'érosion d'origine anthropique des sols
Eutrophisation des lacs et des rivières	Oui	Général	+++	Ralentir l'eutrophisation des lacs et des rivières
Prolifération des espèces exotiques envahissantes	Oui	Général	++	Limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes
Recul de l'intégrité écologique des rives	Oui	Général	++	Récupérer l'intégrité écologique des rives
Approvisionnement en eau potable	Oui	Local	+	Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
Recul de l'intégrité faunique	Oui	Général	++	Freiner le recul de l'intégrité faunique
Dégradation des milieux humides	Oui	Général	+	Éviter la dégradation des milieux humides
Inconvénients liés à l'abondance du castor	Oui	Général	+++	Réduire les inconvénients liés à l'abondance du castor
Les eaux souterraines et leur risque de contamination	Nous ne savons pas	Nous ne savons pas	?	Documenter les eaux souterraines et leur risque de contamination
Risques liés aux inondations	Oui	Local	+	Prévenir les risques liés aux inondations
Recul de l'intégrité d'origine des paysages lacustres	Oui	Général	++	Favoriser l'intégrité d'origine des paysages lacustres
Nécessité d'harmoniser les usages	Oui	Local	+	Veiller à l'harmonisation des usages

La hiérarchisation des orientations est la suivante :

1. **Éviter** la contamination des eaux de surface
2. **Diminuer** l'érosion d'origine anthropique des sols
3. **Ralentir** l'eutrophisation des lacs et rivières
4. **Limiter** la prolifération des espèces exotiques envahissantes
5. **Maintenir ou récupérer** l'intégrité écologique des rives
6. **Sécuriser** l'approvisionnement en eau potable
7. **Freiner** le recul de l'intégrité faunique
8. **Éviter** la dégradation des milieux humides
9. **Réduire** les inconvénients liés à l'abondance du castor
10. **Documenter** les eaux souterraines et leur risque de contamination
11. **Prévenir** les risques liés aux inondations
12. **Favoriser** l'intégrité d'origine des paysages lacustres
13. **Veiller** à l'harmonisation des usages

Dans le plan d'action, les actions liées aux cinq premières orientations ont été priorisées par les acteurs de l'eau membres du conseil d'administration de l'OBV et lors des activités de consultation publique.